

MASSINGER

SOUS PRESSE :

BEAUMONT et FLETCHER

PROCHAINEMENT :

LILLY, MARLOWE, WEBSTER

EN UN VOLUME

Ouvrages parus :

BEN JONSON. — 2 vol. in-8°.

POÈMES ET SONNETS DE SHAKSPEARE

Traduits en vers.

ÉTUDE SUR LOPE DE VEGA.

CONTEMPORAINS DE SHAKSPEARE

MASSINGER

TRADUIT PAR

ERNEST LAFOND

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES OEUVRES

DE MASSINGER



111-2578

PARIS

J. HETZEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

18, RUE JACOB, 18

1864

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OEUVRES

DE PH. MASSINGER

Philip Massinger est né en 1584 ; son père, Arthur Massinger, était attaché à la famille d'Henry, deuxième comte de Pembroke. Dans une dédicace, le poète dit à l'un des héritiers de ce nom : « Mon père a vécu un grand nombre d'années au service de votre honorable maison. » Le titre de serviteur n'entraînait alors aucune idée dégradante. Cette dépendance était souvent honorable ; on lit dans les lettres de Ph. Sydney, dont le comte avait épousé la sœur : « M. Massinger est arrivé dernièrement de chez le comte de Pembroke avec des lettres pour la reine. »

Philip est né à Salisbury, probablement à Wilton, résidence de cette noble famille ; c'est là qu'il reçut sa première éducation. Il avait seize ans quand la mort du comte le priva d'un puissant patronage. William, troisième comte de Pembroke, fut l'un des plus brillants courtisans d'Élisabeth et de Jacques. Le père de notre poète resta à son service jusqu'à sa mort en 1606. Il avait donné une éducation libérale à son fils, et l'avait envoyé à l'université d'Oxford, où les études de Philip furent sérieuses, bien que son goût pour la poésie semble s'être développé de bonne heure. On ne sait pas pourquoi il quitta, soudainement à cette même époque, l'université. Le nouveau comte de Pembroke lui avait-il retiré son assistance, ou la mort de son père en fut-elle la seule cause ? C'est ce que ses biographes ne décident pas. On s'étonne que la protection du comte lui ait manqué, car il était un ami libéral des arts et des lettres ; Héminge et Condell lui dédièrent leur édition de Shakspeare, et Ben Jonson ses épigrammes ; mais Massinger, lorsqu'il rappelle avec gratitude ses

obligations héréditaires à cette famille, semble éviter volontairement toute mention de son nom. M. Gifford attribue cet abandon, ou cette disgrâce, à ce que Massinger aurait, pendant son séjour à Oxford, embrassé la religion catholique, qui était devenue, en ce temps-là, l'objet de la haine et de la persécution. Il est impossible, en effet, de parcourir les œuvres de Massinger sans avoir la conviction qu'il était catholique. Les drames de *la Vierge-Martyre*, du *Renégat*, de *la Fille d'honneur* en offrent des preuves presque certaines, ainsi que de nombreux passages dispersés dans ses autres pièces.

Quoi qu'il en soit, la mort de son père le laissa sans fortune et sans protection. Le voilà, pauvre comme Shakspeare et comme Ben Jonson, errant comme eux dans les rues de Londres, et demandant au théâtre le moyen de subvenir à son existence. Pendant la longue période de seize ans son nom n'est pas même cité. Le chemin de la célébrité lui fut plus rude qu'à ses illustres contemporains; il fut plus longtemps qu'eux obligé d'écrire pour les autres, et de prêter son génie pour vivre. Timide, modeste, besoigneux, il gagnait obscurément le pain de chaque jour. Il est certain qu'il a été le collaborateur de Fletcher dans quelques pièces dont on ignore le nom. Sir Aston Cockaine, lorsque Humphrey Moseley édita les œuvres de Fletcher en associant son nom à celui de Beaumont, lui adresse ce reproche : « Pourquoi n'avez-vous pas rendu justice à qui de droit? Beaumont n'a écrit qu'un petit nombre de ces pièces, et Massinger en a écrit aussi une partie, etc., etc. »

Si l'on veut une autre preuve de cette collaboration, en voici une plus triste; c'est la lettre suivante :

A NOTRE TRÈS-CHER AMI M. PHILIP HINCHLOW,
ESQUIRE.

M. HINCHLOW,

« Vous comprenez l'extrémité fâcheuse où nous sommes réduits; et je ne vous crois pas l'esprit assez peu chrétien pour jeter dans la Tamise l'argent que nous venons vous demander, au risque de mettre en péril tant d'innocentes existences. Vous savez qu'il reste encore dix livres au moins à recevoir de vous pour le prix de notre pièce de théâtre. Nous vous prions de nous avancer là-dessus cinq livres; vous devez être autorisé à le faire, sans quoi nous ne pouvons donner de caution et, moi, je ne puis jouer tant que ce ne sera pas fait. Vous y perdriez vingt